

Conseillère spéciale pour les crimes contre l'humanité

Biographie succincte | M^{me} Leila Nadya Sadat



M^{me} Leila Nadya Sadat est professeur titulaire de la chaire James Carr de droit pénal international et directrice de longue date du Whitney R. Harris World Law Institute à la faculté de droit de l'Université de Washington. De 2012 à 2021, elle a été la conseillère spéciale de l'ancien Procureur de la Cour pénale internationale, M^{me} Fatou Bensouda, pour les crimes contre l'humanité. M^{me} Sadat est une spécialiste de renommée internationale, auteur de nombreux textes portant sur le droit international public, le droit pénal international, les droits de l'homme et les affaires étrangères, et a publié 10 ouvrages et plus de 150 articles, essais et rapports, dans des journaux, des presses universitaires et des médias de premier plan dans le monde entier. Elle a collaboré à l'écriture de manuels phares de droit international et de droit pénal international.

Parmi ses travaux de recherches primés figurent *The International Criminal Court and the Transformation of International Law* (Brill 2002), *Never Again: Forging a Convention for Crimes Against Humanity* (Cambridge 2011), et *Seeking Accountability for the Unlawful Use of Force* (Cambridge 2016). Son film *Never Again: Forging a Convention for Crimes Against Humanity* a été primé dans quatre festivals de cinéma. Au printemps 2011, elle est devenue la première femme à obtenir la prestigieuse chaire Alexis de Tocqueville-Fullbright à Paris (France) et, en 2017, elle a reçu un doctorat honorifique de l'Université Northwestern ainsi que le prix Arthur Holly Compton décerné par l'Université de Washington pour la réalisation de ses travaux universitaires – il s'agit de la plus haute distinction qu'un membre du corps enseignant de

l'Université de Washington ait reçu si l'on ne tient pas compte de la faculté de médecine. À l'automne 2021, elle sera chercheuse principale invitée à la faculté de droit de l'Université Yale.

M^{me} Sadat est la directrice du programme *Crimes Against Humanity Initiative*. Ce projet révolutionnaire a engendré l'écriture du premier traité mondial sur les crimes contre l'humanité et a abouti, en 2019, à l'adoption par la Commission du droit international de l'ONU de plusieurs articles qui doivent encore être examinés par la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de leur intégration dans une nouvelle convention. En 2017, elle a été l'initiatrice du projet *Gun Violence and Human Rights Initiative* visant à étudier le problème des violences armées aux États-Unis sous l'angle des droits de l'homme. Plus récemment, elle a publié un rapport sur la COVID-19, le droit international et la gouvernance mondiale qui a été communiqué à l'Organisation mondiale de la Santé dans le cadre d'un examen exhaustif de la gestion sanitaire de la pandémie. M^{me} Sadat exerce fréquemment en qualité d'experte dans le cadre de litiges publics et privés et de consultante auprès d'ONG de premier plan.

M^{me} Sadat est présidente de l'Association du droit international (section américaine), conseillère de l'American Society of International Law, a été élue à la tête de la section de droit international de l'Association américaine des facultés de droit, et est membre du Council on Foreign Relations des États-Unis et de l'American Law Institute.

M^{me} Sadat a été clerc juridique à la Cour d'appel du cinquième circuit des États-Unis, à la Cour de cassation et au Conseil d'État en France, et est diplômée en droit de l'Université Columbia, de l'Université Tulane, et de l'Université Sorbonne (Paris).

